

DEPARTEMENT DU NORD



SYNDICAT MIXTE du SCOT SAMBRE AVESNOIS

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL**

SEANCE du Mardi 14 Décembre 2021

Date de la convocation : 7 décembre 2021

L'an 2021, le quatorze décembre à 19H30, le Comité Syndical s'est réuni en visioconférence sur la convocation de son Président Monsieur Benjamin SAINT-HUILE.

- Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 39
- Nombre de présents en visioconférence : 15
- Nombre de votants : 19

(Fonctionnement dérogatoire des organes délibérants en période Covid-19 : le quorum passe à un tiers et les élus peuvent à nouveau être porteurs de deux pouvoirs au lieu d'un).

DELIBERATION N° 21-17– REFERENCE : SP/CM

OBJET : Décision Modificative n° 1/2021 à apporter au Budget de l'exercice 2021, rapport de présentation, tableau et annexe explicative

EPCI	TITULAIRES		SUPPLEANTS			
Agglo Maubeuge Val de Sambre (21)		Bernard	BAUDOUX		Arnaud	BEAUQUEL
		Alain	BOUILLIEZ		Grégory	BELAZIZ
		Pascal	CHABOT		Emmanuelle	DELABRE
		Benoît	COURTIN		Thierry	DEPARIS
		Arnaud	DECAGNY		Claude	DUPONT
	V	Serge	GUILLAUME		Jean	DURIEUX
		Michel	HANNECART		Michel	DUVEAUX
	V	Fatiha	KACIMI		Hugo	GEORGES
		Nicolas	LEBLANC		Jacques	LAMQUET
		Patrick	LEDUC		Jean-Pierre	LEBLANC
		Thérèse	PECHER		Michel	LEFEBVRE
	V	Fabrice	PIETTE		Marjorie	MAHIEUX
		Thomas	PIETTE		Jean-Claude	MARET
		Marie-Pierre	ROPITAL		Claude	MENISSEZ
		Ghislain	ROSIER		Patrick	MOULART
	V	Benjamin	SAINT-HUILE		Alexandre	PAREE
	V	Lucien	SERPILLON		Vincent	PETIT
		Jacques	THURETTE		Brigitte	RASSCHAERT
	Sylvie	TOURNAY		Jean-Louis	SIMON	
	Didier	WILLOT		Grazielle	VANBELLE	
	Stéphane	WILMOTTE		David	ZELANI	
CC Cœur de l'Avesnois (5)		Antoine	BADIDI		Sandra	BROGNET
		Christine	BASQUIN		Vincent	JUSTICE
	V	Hervé	LASPALAS		Maxime	LOUGUET
	V	Sébastien	SEGUIN		Claude	ROYAUX
	V	Freddy	THERY		Wilfrid	SALMON
CC du Pays de Mormal (8)		Guislain	CAMBIER		Georges	BROXER
		Francine	CAUCHETEUX		Bertrand	FLAMENT
		François	ERLEM		André	FREHAUT
		Alain	GERARD		Benoît	GUIOST
		Marie Sophie	LESNE		Pierrette	GUIOST
		Jean Pierre	MAZINGUE		Gautier	MEAUSSOONE
	V	Dominique	QUINZIN		René	QUINZIN
	V	Anthony	VIENNE		Didier	ROGEAU
CC Sud Avesnois (5)		Mickaël	HIRAUX		Jean Guy	BERTIN
	V	Sylvain	OXOBY		Patrick	LANDA
	V	Jean Luc	PERAT		Thierry	REGHEM
	V	Aurélie	PEROT		Amandine	TROCLET
	V	Benoît	WASCAT	V	Benjamin	WALLERAND

Pouvoirs :

CAMVS

CCCA

CCPM

CCPM

Thérèse PECHER à Lucien SERPILLON

Christine BASQUIN à Sébastien SEGUIN

François ERLEM à Anthony VIENNE

Marie Sophie LESNE à Anthony VIENNE

Ce rapport complète et commente le tableau contenant les opérations de la décision modificative proposée par M. le Président

Le présent rapport a pour objet de **présenter les principales inscriptions budgétaires** à intégrer à l'exercice 2021. En effet, compte tenu de la nécessité **d'ajuster la subvention ADEME** qui ne sera pas encaissée au niveau imaginé lors de l'élaboration du budget primitif ainsi que le **montant de FCTVA réellement notifié**, il est nécessaire de prévoir plusieurs écritures complémentaires regroupées au sein **d'une décision modificative**.

Tel est l'objet du présent rapport.

1/ Section d'Exploitation

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (*réduction de recettes - 22.396 €*)

Au-delà d'ajouter un crédit de 4 € pour permettre d'ajuster parfaitement le niveau de dépenses du chapitre 75, la principale modification proposée de cette partie "Recettes" est de prendre en compte **la diminution de la subvention ADEME pour la réalisation du Plan de Mobilité Simplifié**, l'une des actions du COTTRI, qui ne pourra être encaissée au niveau imaginé lors du budget primitif pour un montant initial de 31.500 €.

En effet, **compte tenu d'une dépense moindre**, 13.000 € en réalité, la subvention réelle, calculée sur 70%, doit également être revue à la baisse pour un encaissement à hauteur de 9.100 €. **Cela nécessite donc de réduire le crédit initial de - 22.400 €.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (*réduction de crédits - 22.396 €*)

Pour faire face à la nécessité d'équilibrer la partie recettes avec celle des dépenses, il est nécessaire de **réduire plusieurs articles qui ne feront pas l'objet d'une consommation au niveau prévu lors de l'élaboration du budget primitif.**

Il s'agit notamment des articles suivants : 60618, 6064, 611, 61521, 6188, 6257, 6261, 627 et 6616.

La plus importante réduction d'un montant de - 31.973 € correspond à l'arrêt, depuis mi-juillet, de la prestation de direction administrative, juridique et financière et à la réduction de celle assurée par la société VESTA pour l'aire de grand passage.

A noter également le **transfert d'un crédit de 2.700 €** correspondant à la modification d'imputation de la **cotisation annuelle de la Fédération Nationale des SCoT** initialement prévue à l'article 6188 que nous vous proposons d'affecter sous l'imputation plus adéquate de *l'article 6281 - Cotisations.*

Enfin, pour permettre de prendre en compte la réduction du montant du FCTVA notifié par les services de l'Etat, il est nécessaire d'affecter un montant complémentaire **de 4.200 € par le biais du virement à l'article 023 - virement à la section d'investissement.**

2/ Section d'Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT (*écritures d'ordre 25.096,50 €*)

Côté recettes, on retrouve tout d'abord le crédit supplémentaire de 4.200 € provenant de notre dépense enregistrée en section d'exploitation via le virement qui vient donc compenser les - 4.200 € que nous ne toucherons pas via le FCTVA cette année.

Néanmoins, afin de nous permettre de récupérer cette dernière somme et donc de ne pas la perdre définitivement, je vous propose une série d'écriture et **notamment l'inscription d'un montant de 25.096,50 € au chapitre 041 au titre d'écriture d'ordre.**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (écritures d'ordre 25.096,50 €)

Côté dépenses, il n'y a pas de mouvement réel proposé, sauf l'écriture d'ordre du chapitre 041 pour le même montant qu'en partie recette soit 25.096,50 €.

Section de FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	Libellés	Pour mémoire BP 2021	DM n° 1	BP et DM
011 - Charges à caractère général		218 038,86	- 25 597,00	192 441.86
60618	Autres fournitures non stockables	10 000,00	- 1 000,00	9 000.00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	- 1 000,00	0
611	Contrats de prestations de services	46 000,00	- 31 973,00	14 027.00
61521	Entretien et réparations de terrains	5 000,00	- 2 000,00	3 000.00
6156	Maintenance	3 000,00	/	3 000.00
6161	Assurance multirisque RC	2 500,00	/	2 500.00
6168	Assurance autres : protection juridique	500,00	/	500.00
617	Etudes et recherches	130 000,00	13 076,00	143 076.00
6188	Autres frais divers	2 700,00	- 2 700,00	0
6226	Honoraires	4 138,86	/	4 138.86
6257	Réceptions	1 500,00	- 1 500,00	0
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	- 1 000,00	0
627	Services bancaires et assimilés	500,00	- 200,00	300.00
6281	Cotisations (fédération nationale SCOT)		2 700,00	2 700.00
62878	Remboursements à d'autres organismes	10 000,00	/	10 000.00
63512	Taxes foncières	200,00	/	200.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés		7 500,00		7 500.00
64138	Autres indemnités	7 500,00	/	7 500.00
65 - Autres charges de gestion courante		10,00		10.00
65888	Charges diverses de gestion courante	10,00	/	10.00
66 - Charges financières		13 740,16	- 999,00	12 741.16
66111	Emprunts : intérêts réglés à l'échéance	8 679,02	1,00	8 680.02
66112	Emprunts : intérêts rattachement des ICNE	3 061,14		3 061.14
6616	Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 000,00	- 1 000,00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		239 289,02	- 26 596,00	212 693.02
023 - Virement à la section d'investissement		29 935,98	4 200,00	34 135.98
Ch 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections		74 894,58	- €	74 894.58
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	74 894,58		74 894.58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		344 119,58	- 22 396,00	321 723.58

Section de FONCTIONNEMENT

RECETTES	Libellés	Pour mémoire BP 2021	DM n° 1	BP et DM
Ch 70 - Produits des services, du domaine et ventes divers		2 950,16	- €	2 950.16
70328	Autres droits de stationnement et de location	2 950,16		2 950.16
Ch 74 - Dotations et participations		317 003,60	- 22 400,00	294 603.60
74751	Contribution des EPCI	283 538,00		283 538.00
7478	Subvention ADEME (COTTRI)	31 500,00	- 22 400,00	9 100.00
74758	Subvention SMPNRA	1 965,60		1 965.60
Ch 002 - Excédent de fonctionnement N-1		24 165,82		24 165.82
Ch 75 - Autres produits de gestion courante		- €	4,00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	- €	4,00	4.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		344 119,58	- 22 396,00	321 723.58

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Libellés	Pour mémoire BP 2021	DM n° 1	BP et DM
1641	Emprunts	245 664,54	- €	245 664.54
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		245 664,54	- €	245 664.54
Ch 001 - Excédent d'investissement reporté		24 406,50		24 406.50
041 - Opérations patrimoniales		- €	25 096,50	25 096.50
2315	Construction	- €	25 096,50	25 096.50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		270 071,04	25 096,50	295 167.54

Section d'INVESTISSEMENT

RECETTES	Libellés	Pour mémoire BP 2021	DM n° 1	BP et DM
1068	Affectation du résultat	24 406,50		24 406.50
10222	F.C.T.VA	140 833,98	- 4 200,00	136 633.98
021 - Virement de la section de fonctionnement		29 935,98	4 200,00	34 135.98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		74 894,58	- €	74 894.58
2802	Amortissements frais d'études (10 ans)	74 894,58		74 894.58
041 - Opérations patrimoniales		- €	25 096,50	25 096.50
2031	frais d'études	- €	25 096,50	25 096.50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		270 071,04	25 096,50	295 167.57
Ch 001 - Excédent d'investissement reporté			- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		270 071,04	25 096,50	295 167.54

Le comité Syndical, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1/2021.


Ainsi fait et délibéré en séance au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmis à la Sous-Préfecture le..... **22 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée le..... **22 DEC. 2021**

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Pour extrait conforme,
Le Président 
Benjamin SAINT-HUILE

SYNDICAT MIXTE
du SCOT
SAMBRE AVESNOIS
Mairie d'Avesnes-sur-Helpe